

Nancy, le 4 septembre 2024

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à
Mesdames et Messieurs les professeurs de sciences et
techniques médico-sociales, biotechnologies santé-
environnement et techniques esthétiques

S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au services des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales.

Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année. Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : STMS - BSE

Mesdames, Messieurs les professeurs,

En premier lieu, je voudrais vous souhaiter une belle année scolaire riche en satisfactions. Nous accueillons de nouveaux collègues, professeurs certifiés et contractuels. Je leur souhaite la bienvenue !

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'information concernant nos champs disciplinaires.

▪ **Résultats académiques et interacadémiques session 2024 :**

Pour le baccalauréat ST2S, le taux de réussite pour l'académie est de 92.80% (91% à l'échelle nationale).

La moyenne académique pour l'épreuve de Grand Oral au baccalauréat ST2S est de 12.93/20.

La moyenne académique de l'épreuve de l'enseignement de spécialité Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) est de 11.98/20.

L'analyse des productions des élèves dans l'enseignement de spécialité STSS montre encore la nécessité de travailler la mobilisation et la prise de recul sur les connaissances ainsi que les compétences d'analyse en lien avec les capacités exigibles du programme. L'enseignement explicite peut être une approche permettant l'engagement actif des élèves et une meilleure compréhension de l'objet d'apprentissage.

Pour les BTS, le taux de réussite par BTS pour le regroupement interacadémique respectif est de :

- 89.73% pour SP3S,
- 69.63 % pour ESF,
- 86% MHR option B (76% pour l'académie),
- 71.69% pour MECP option A,
- 69.86% pour MECP option B.

Les résultats des différentes épreuves ont mis en avant des fragilités dans certaines disciplines. Une mise à disposition des résultats et une analyse seront réalisées lors de temps de formation, en s'appuyant également sur les rapports de jury rédigés par les enseignants.

J'en profite pour remercier à nouveau les enseignants qui se sont pleinement engagés dans leur mission d'évaluateur lors des examens.

Je vous encourage à poursuivre la réflexion en équipe pour une évaluation au service des apprentissages de l'élève/étudiant.

▪ **Développement professionnel :**

Je vous invite à consulter l'offre de formation très riche, proposée par l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) dans le cadre du programme académique de formation (PrAF) 2024-2025 : <https://www.ac-nancy-metz.fr/efcf-l-offre-de-formation-a-l-echelon-academique-124282>

Quelques cycles spécifiques enseignants ou cycles thématiques comportant des dispositifs sont susceptibles de vous intéresser (liste non exhaustive) :

- Evaluation et différenciation pédagogique
- Motiver et engager les élèves
- **Continuum bac pro-BTS**
- **L'accueil des publics (Gestion-compétences pour l'accueil-RETEX)**
- Accompagnement à l'orientation
- La santé des élèves

- Citoyenneté et premiers secours
- ...

Vous y trouverez également les offres de formation de préparation aux différents concours.

La première séance de la préparation à l'agrégation en sciences médico-sociales aura lieu le mercredi 11 septembre de 14h à 17h. Ne tardez pas pour vous y inscrire si vous êtes intéressé. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Madame Stéphanie LAPLUME, stephanie.laplume@univ-lorraine.fr.

Canopé Grand-Est propose 14 parcours de formation à distance, dont un entièrement consacré à l'intelligence artificielle. Je vous incite à explorer l'ensemble des parcours sur le site dédié.

Enfin, n'oubliez pas de prendre connaissance du plan local de formation de votre bassin d'établissement.

Pour les BTS récemment rénovés, nous poursuivrons la réflexion et porterons plus particulièrement notre attention sur une appropriation partagée des indicateurs de compétences et activités du référentiel. Cette formation se déroulera sur des temps courts en distanciel, mais aussi surtout sur des temps de travail collectif au sein même de votre établissement. Par ailleurs, les réflexions autour notamment de l'évaluation par compétences et du plan de formation doivent continuer et s'enrichir.

- **Pour les CCF de tous les BTS :**

Je vous demanderais de bien vouloir m'envoyer vos propositions de situations d'évaluation en vue des CCF au moins 1 mois avant la date de l'épreuve, à mon adresse académique : estelle.bianchi@ac-nancy-metz.fr

- **DE CESF :**

Le diplôme du DECESF est piloté pour la région académique Grand Est par madame Elina NITSCHELM, IA-IPR en SMS et BSE de l'académie de Strasbourg, elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr. Si vous ressentez dans les équipes des besoins en matière de formation, vous pouvez nous solliciter.

Nous vous rappelons que le suivi des étudiants en stage est du ressort de l'ensemble de l'équipe. Cela implique donc de se répartir les étudiants à rencontrer. Il est nécessaire, en amont de la visite, d'arrêter, en équipe, les attendus, les questions à aborder et les points de vigilance. Une grille d'entretien peut être un outil utile.

Concernant le conventionnement avec l'université, la convention-cadre qui doit être signée par le rectorat de région académique et les différentes universités du Grand-Est est en cours. Dans le cas où la convention de votre lycée arrive à échéance, un avenant à la convention d'application est à signer pour une année. La région est informée de ces démarches.

- **Le concours général :**

Le concours général est un concours d'excellence, qui consiste à distinguer les meilleurs élèves dans une discipline. Pour les élèves de Terminale ST2S, c'est dans la discipline "Sciences et techniques sanitaires et sociales" qu'ils sont amenés à composer. Les meilleurs candidats de France sont ensuite retenus pour la phase d'admission. Les inscriptions se font généralement courant du mois de novembre. Si l'épreuve d'admissibilité se fait en académies, l'épreuve d'admission demande de la mobilité aux candidats retenus (dans une autre académie). Les établissements scolaires participent aux frais de déplacement/hébergement, pour les candidats retenus à la deuxième phase du concours. Pour en savoir plus, consultez le site Eduscol sur le concours général.

- **Ouvertures :**

Le lycée Pierre et Marie Curie à Neufchâteau ouvre une classe de première ST2S à compter de cette rentrée.

Dans notre région académique Grand Est, je tiens à vous informer de l'ouverture depuis la rentrée 2023 du BTS Métiers des services à l'environnement (MSE) au lycée Europe de Reims. Ce BTS MSE, souvent méconnu de nos lycéens en voie technologique, peut potentiellement constituer une poursuite d'études de qualité et offrir de très belles perspectives professionnelles pour nos jeunes.

- **Le site académique STMS :**

Je vous recommande de consulter régulièrement le site académique en STMS, sur lequel vous trouverez des actualités ainsi que de nombreuses ressources pour enrichir la construction de votre enseignement et/ou l'actualisation de vos connaissances.

C'est également votre site, où vous pouvez partager vos actions/projets au sein de votre établissement, vos ressources, vos séances pédagogiques, etc. Afin de faire vivre ce site, je solliciterai prochainement le/les coordonnateurs de votre établissement pour être des relais. Je remercie les coordonnateurs de la discipline de m'informer par courriel qu'ils accomplissent cette mission de coordonnateurs au sein du lycée.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas si besoin, à contacter, **Emilie Lamy**, Emilie.Cuq@ac-nancy-metz.fr, gestionnaire du site, que je remercie vivement pour son travail.

- **Le numérique éducatif :**

Un groupe de travail autour du numérique éducatif dont l'objectif est de partager et concevoir des activités ou ressources s'appuyant sur le numérique se met progressivement en place dans l'académie. N'hésitez pas à me faire savoir si vous souhaitez prendre part à ce groupe de travail.

Laurence Frenot, Laurence.Frenot@ac-nancy-metz.fr est l'interlocutrice académique pour le numérique éducatif (IAN) dans notre discipline STMS. Elle travaille étroitement avec l'IAN de BGB. Les IAN contribuent au développement du numérique éducatif dans notre académie. Merci à eux pour leur travail de qualité !

En ce début d'année Laurence Frenot, nous adresse une information : *« Dans un monde où le numérique évolue très rapidement, il est essentiel pour nous, en tant qu'enseignants, de rester à la pointe des compétences numériques. Nos élèves et étudiants, toujours plus connectés, attendent de nous une maîtrise des outils numériques. Par ailleurs, le monde professionnel intègre de nouvelles technologies, et l'enseignement hybride se développe rapidement. La certification Pix, que vous connaissez probablement, a su s'adapter aux besoins variés de notre société avec des déclinaisons telles que "Pix parentalité", "Pix emploi", "Pix junior" et "Pix santé". En tant qu'enseignants, nous avons à notre disposition la certification PIX+Edu, spécialement conçue pour valider et renforcer nos compétences numériques. Pour vous accompagner dans cette démarche, un parcours M@gistère est à votre disposition. Il vous permettra non seulement d'évaluer votre niveau actuel, mais aussi de vous auto-former et de vous préparer efficacement à la certification PIX+Edu. Lien vers le parcours M@gistère : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2969%C2%A7ion=1> Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour vous accompagner dans cette démarche. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée. »*

- **Chargée de mission de l'inspection :**

Eugénie RAVAUT, Eugenie.Dollet@ac-nancy-metz.fr, du lycée Louis Lapicque à Epinal devient chargée de mission auprès de l'inspection. Elle assurera notamment les missions de visites conseil auprès des enseignants contractuels en STMS, et si besoin, de relai et de représentation de l'inspection, ainsi qu'un appui pour l'organisation des examens de la discipline en collaboration avec la DEC. Je vous remercie pour le bon accueil que vous lui réserverez et la remercie pour cet engagement.

▪ **Communication :**

Vous pouvez me contacter au moyen de votre messagerie **académique**. Je vous rappelle que les demandes à caractère officiel doivent être faites par écrit en suivant la voie hiérarchique.

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver au gré de visites d'équipes, d'accompagnement, de formations ou de rendez-vous de carrière, je vous remercie pour votre investissement et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Restant à votre écoute,

Estelle Bianchi

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' and 'B' followed by a horizontal line extending to the right.